

ASSOCIATION AIDE ET RÉCONFORT POUR L'HUMANITÉ (AARH-ONG)

(ONG AARH, enregistré sous le n°2010 3/165 PDM-C/SG/STCCD) Siège Social : Azové, Gbofoly, Maison AZONDOGA K. Chantal

Tel: +229 96 98 95 46 /94 92 96 71/ +1 434 305 9213

E-mail: aarhchantal@gmail.com; B.P: 69 Azové



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ONG AARH DANS LA COMMUNE D'APLAHOUÉ



JUIN 2020

Table des matières

Table des matières	2
NOTRE PROJET ASSOCIATIF	4
ONG AARH	4
Domaines d'intervention	4
Notre mission	4
Nos valeurs	4
Nos forces	5
NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN	6
À l'avènement de Covid-19	6
RAPPORT FINANCIER	14
NOS RESSOURCES HUMAINES	15
La gouvernance	15
Structure juridique	15
Instances de décision	15
Assemblée Générale	15
Conseil d'Administration	16
SUGGESTIONS:	17

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET COORDONNATRICE

Dans le mois de mai 2020, j'ai annoncé à mes collègues que nous devons pour venir en aide à la population d'Aplahoué suite à la déclaration du port obligatoire de masque sur toute l'étendue du territoire national conformément au communiqué du lundi 27 avril 2020. Et c'est après cette annonce que nous avons décidé de faire des dons de masques à cette communauté. Malgré nos moyens limités et sans financement extérieur, nous avons retenu d'acheter de masque et procéder une distribution gratuite.

Nos objectifs reposent essentiellement sur l'action humanitaire dont nous intervenons dans plusieurs domaines comme la santé, l'orphelinat, l'éducation, eau, agriculture, élevage, hygiène et assainissement...

Nous avons également plusieurs plans en cours d'exécution ; nous y investissons des moyens significatifs. Si les premiers résultats sont encourageants, les mois et les années à venir seront décisifs pour notre association, en fonction de la dynamique que nous saurons maintenir et développer.

Je vous remercie encore une fois chers collègues pour votre confiance, votre engagement et votre fidélité au service de tous.

> P/La présidente et coordonnatrice & P.O.; Chargé de la communication et de l'informatique

> > Francis ALLA

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

ONG AARH

AARH est une association de solidarité internationale et d'action humanitaire, créée en 2010 pour venir en aide aux enfants orphelins et aux enfants en situation difficile ainsi qu'aux familles pauvres. Elle soutient des projets de développement auprès des enfants les plus défavorisés à travers le monde. AARH a fait le choix d'apporter un appui à toute personne ou groupe de personnes nécessitant une aide sociale. AARH aide efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Domaines d'intervention

Notre mission

Notre mission est de faire des aides humanitaires, aider surtout les enfants et les familles pauvres du monde à grandir dignement. AARH soutient des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. AARH travaille dans 7 domaines d'actions : orphelinat, éducation, santé, agriculture, élevage, hygiène et assainissement et développement communautaire. En s'inscrivant dans la durée, notre action permet de changer des destins. Enfin, elle vise l'enfant mais bénéficie à l'ensemble de sa communauté.

Nos valeurs

L'aide humanitaire est la valeur créatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de

fédération d'énergies, de compétences et d'engagements de chacun. Nous mettons tout en œuvre pour combattre l'injustice et la violence qui frappent les enfants et les personnes à revenu faible en permettant la mise en place d'actions de terrain pertinentes et inscrites dans la durée. Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des cibles et de leurs communautés. À notre sens, le respect de la culture et de l'environnement des cibles est une valeur fondamentale.

Nos forces

Les forces de notre organisation proviennent essentiellement des membres de l'organisation. Depuis sa création, cette organisation n'a jamais eu de financement.

C'est une association qui s'appuie sur une approche globale et à long terme de l'épanouissement de la cible ; le développement et la valorisation des compétences locales ; le respect des valeurs de chaque communauté ; la rigueur et la transparence dans l'emploi des fonds. Nous faisons des réunions et des échanges sur les bonnes pratiques et les actions à mettre en place pour améliorer continuellement l'aide aux enfants et aux personnes concernées. Cette organisation est une formidable association de savoirs expérimentés au service de tous.

NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

À l'avènement de Covid-19

Étant inspiré du communiqué du lundi 27 avril 2020 portant sur le port obligatoire de masque sur toute l'étendue du territoire, l'ONG AARH a confectionné masques pour venir en aide à la population d'Aplahoué. Notre objectif est de couvrir toute la commune en masque mais compte de nos moyens limités, nous avons pu confectionner 300 masques. Du fait du nombre limité des masques, nous avons cibler quatre lieux : église Apostolique de Gbofoly, l'église de Dieu de la Prophétie temple de Jérusalem de Dokponouhoué, l'EEP Azové-Centre et la Préfecture d'Aplahoué. Nous avons également fait des sensibilisations sur les mesures préventives en particulier celle du port de masque et le mode de transmission de ladite pandémie. Et enfin une communication pour le changement de comportement dans l'optique de garder une bonne attitude.



Les membres de AARH et les directeurs des écoles à l'EPP Azové-Centre



Les écolières de l'EPP Azové-Centre avec les membres de l'ONG AARH



Les membres de l'ONG AARH devant l'école primaire et publique d'Azové-Centre



L'église Apostolique de Gbofoly après la sensibilisation



Les autorités de l'église Apostolique de Gbofoly et les membres de AARH



Église de Dieu de la Prophétie temple de Jérusalem de Dokponouhoué et les membres de l'ONG



À l'intérieur de l'église de Dieu de la Prophétie temple de Jérusalem de Dokponouhoué



Église de Dieu de la Prophétie Temple de Jérusalem (membres de l'ONG)



Les membres de l'ONG dans la salle d'attente de la préfecture d'Aplahoué



Devant la préfecture d'Aplahoué



Devant la préfecture d'Aplahoué (quelques autorités de la place)



Les membres de l'ONG dans la salle d'attente

RAPPORT FINANCIER

Les ressources financières de notre organisation proviennent essentiellement des membres de l'association. Pour cette action nous avons mobilisé au total 500 000 F CFA et voici les détails dans le tableau ci-après.

Intitulé du compte						
Compte principa ux	Sous comptes	Compte s division naires	Activités	Coût unitaire (F CFA)	Coût total ouvert (F CFA)	
60			Prestation des services			
	60 00					
		60 01	Achat de 300 masques			
		60 02	Pose de la dénomination et du logo de l'ONG sur les masques	500	150 000	
		60 03	Formation des agents de sensibilisation		100 000	
		60 04	Déjeuné pour les séances		80 000	
Total 60 00				330 000		
	60 1					
		60 11	Sensibilisation		140 000	
		60 12	Déplacement		50 000	
	Total 60 1				190 000	
Total	général				520 000	

NOS RESSOURCES HUMAINES

La gouvernance

Structure juridique

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat;

Vu le décret du 16 août 1901, portant sur Règlement d'Administration Publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Vu le décret N°2001-234 du 12 juillet 2001, fixant les conditions d'existence et les modalités de fonctionnement des ONG et leurs organisations faîtières ;

Vu les pièces du dossier de demande d'enregistrement, objet de l'attestation de dépôt n° 3/141/PDM-C/SG/STCCD du 18 août 2010.

Le préfet du département du Mono-Couffo reconnaît avoir reçu la déclaration de l'organisation non gouvernementale ayant pour titre : « ASSOCIATION AIDE ET RECONFORT POUR L'HUMANITE » AARH.

Instances de décision

Les Statuts de l'Association définissent le rôle et la composition de ces instances : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau du Conseil d'Administration, Président du Conseil d'Administration et direction exécutive. Les Statuts de Partage garantissent le fonctionnement démocratique et transparent de l'association : tout changement est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Assemblée Générale

Instance souveraine, elle regroupe tous les membres dont la présence est prévue aux statuts. L'Assemblée Générale ordinaire se réunit une fois par an. Elle

entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale de l'association. Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont acquises à la majorité simple des votes exprimés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour prendre toutes décisions de nature à mettre en cause son existence ou modifier son objet et ses règles de fonctionnement.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit les principales orientations de l'association. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association.

SUGGESTIONS:

Communauté:

♣ Se rendre disponible lors des séances de sensibilisation.

Mairie d'Aplahoué:

- ♣ Soutenir et accompagner les actions des ONG à travers des financements ;
- ♣ Contrôler et superviser les ONG existantes dans la commune d'Aplahoué ;
- ♣ Faire au moins une rencontre par an avec les organismes privés existants au sein de ladite commune.

Préfecture d'Aplahoué:

- ♣ Soutenir et accompagner les actions des ONG à travers des financements ;
- ♣ Contrôler et superviser les ONG existantes dans le département du Couffo en particulier celles de la commune d'Aplahoué.



AARH ONG

B.P: 69 Azové

Siège Social: Azové, Gbofoly, Maison AZONDOGA K. Chantal

E-mail: aarhchantal@gmail.com; azondogac@yahoo.com

Tel: +229 96 98 95 46 /94 92 96 71/ +1 434 305 9213

Facebook: www.facebook.com/ongaarh/